

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 06 juillet 2012
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés : Jean BOURGEOIS > pouvoir à Jérôme FLON

Reymonde BELLE > pouvoir à Michelle EYRAUD

Absents : Raphaël GRANON

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01 juin 2012

A. STATION EPURATION

La SATESE nous demande d'établir un bilan pour les stations d'épuration qui ne sont plus conformes et d'engager une étude pour mise en conformité ou renouvellement.

Les vidanges des 2 stations d'épuration n'ont pas encore été faites. Dans un souci de simplification des démarches, la question de la sous-traitance se pose. Une entreprise pourrait prendre la complète responsabilité de la maintenance des vidanges des stations.

Le conseil municipal est d'accord.

B. ECONOMIE D'EAU

Suite à l'appel à projet sur les économies d'eau, la commune a transmis sa demande à l'agence de l'eau qui l'a acceptée et qui devra être déposée avant le 31 août 2012.

Il est prévu de rajouter 4 compteurs de façon à couvrir la quasi-totalité de la commune et limiter les fuites.

C. CAMPING

Rappel du préfet concernant la réglementation paysagère avec notamment une limitation de l'impact visuel depuis l'extérieur.

Cette circulaire sera transmise aux 2 campings de la commune : camping moto et aire naturelle.

D. AGENCE REGIONALE DE SANTE

L'ARS lance une nouvelle alerte contre l'ambrosie. La commune de Montclar est moyennement infestée. Les zones concernées devront être broyées avant la floraison.

E. FAMILLES RURALES

L'association soumet une convention demandant une participation de la commune ainsi qu'une éventuelle mise à disposition de locaux.

Les locaux évoqués sont maintenant occupés par le secrétariat et la salle du conseil. Le projet d'une salle communale est en cours.

Le maire propose de verser une subvention annuelle au même titre qu'aux autres associations.

G. ADMR

Le rapport d'activité 2011 a été envoyé à la commune ainsi qu'une circulaire de la fédération indiquant des restrictions budgétaires.

La question des personnes à faibles revenus et nécessitant de l'aide va se poser.

H. TOITURE BATIMENT COMMUNAL VAUGELAS

Une demande de financement au conseil général pour la réfection de la toiture du bâtiment communal sera faite afin de grouper les travaux de la maison de l'Adret pour la dotation cantonale 2012.

I. PHOTOS AERIENNES

L'entreprise ROSSINI a envoyé les différentes vues de la commune. Un choix d'agrandissements est à l'étude.

J. INFORMATIONS DIVERSES

1) Electricité : fin de l'enfouissement des lignes électriques par l'entreprise AEI.

2) « Enfants au pays de Bourdeaux » : l'association refuse le projet de reprise de gestion par la CCVD.

3) CCVD : *mise à disposition de personnel pour des remplacements/renforts d'équipe.

*mise en place des containers sur Montclar et Vaugelas

4) Epareuse : intervention de l'entreprise COUTTOULIN à partir de lundi 9 juillet 2012.

5) Natura 2000 : constatation de la présence de chauves-souris sur le site du Dérot.

Fin de séance : 22h

Prochain conseil municipal prévu le vendredi 10 Août 2012 à 20h